

Compte rendu du 25 mai 2022 de

l'Assemblée Générale de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Île-de-France

Le 25 mai 2022 à 10h00, les administrateurs de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Île-de-France se sont réunis dans les locaux de Bréau.

Administrateurs présents :

de BELLAIGUE Charles-Hubert	BENOIST Vincent	BOUQUIER Bruno
CHEVRON Benoît	DUBRAC Xavier	FOURMENT Gérard
GAILLET Jean-Roch	GENET Olivier	LABORDE Yves
LACOSTE Bernard	LANOE Thierry	LECAT Christian
LE ROY Mathieu	de MAGNITOT Denys	PAILLEAU Pascal
PAROISSIEN Martine	POISSON Sophie	SAISON-BUISINE Joselyne
WAGUET Philippe	WOLFF Vincent	

Administrateurs excusés :

BEAULNES-SERENI Nathalie	BILLARD Gérard	CHAUFFERT -YVART Bruno
DE MEULENAERE Jean-Baptiste	DUCHALAIS Jérôme	DUMEIGE Jean-Pierre
GARNIER Charles	GIBON Alain	GUILLAUME Emmanuel
de LA DURE Muriel	de LUBERSAC Pierre	PICHON Jean-Claude
PLACENTI Serge	RIVOIRE Stéphane	ROCH Nicolas
RUECHE Alexandre	TEISSEDRE Alexis	VALLAT Bernard

Assistaient également :

LEROY Fabien	MOLLOT Bruno	STEIL Arnaud
--------------	--------------	--------------

N. BEAULNES-SERENI a donné sa voix à M. PAROISSIEN pour cette assemblée générale.
G. BILLARD a donné sa voix à B. CHEVRON pour cette assemblée générale.
N. ROCH a donné sa voix à G. FOURMENT pour cette assemblée générale.
B. CHAUFFERT -YVART a donné sa voix à C. LECAT pour cette assemblée générale.
J. DUCHALAIS a donné sa voix à V. BENOIST pour cette assemblée générale.
J.-C. PICHON a donné sa voix à C.-H. de BELLAIGUE pour cette assemblée générale.

A. TEISSEDRE a donné sa voix à B. BOUTTIER pour cette assemblée générale.

B. VALLAT a donné sa voix à P. WAGUET pour cette assemblée générale.

Avant d'ouvrir la séance, Benoît CHEVRON tient à remercier Thierry CLERC pour son investissement au sein de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Ile-de-France ces dernières années.

Le président ouvre la séance à 10h30 en soulignant que c'est la première AG avec autant d'élus ce qui montre l'intérêt suscité par la FRC et sa montée en puissance ces dernières années.

Ordre du jour de l'assemblée générale de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Ile-de-France :

1. Choix du bureau de la séance et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 2021.
2. Rapport de gestion du Président sur la situation et la gestion de la FRC.
3. Approbation des motions autorisant le Président à acheter ou vendre des biens immobiliers et à ester en justice.
4. Rapport financier du trésorier.
5. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes clos au 30/06/2021.
6. Approbation des comptes de l'exercice clos 2020/2021 et quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.
7. Approbation du montant de la cotisation obligatoire due par la FICIF et la FDC77.
8. Approbation du budget prévisionnel 2022/2023.
9. Modification et approbation du règlement intérieur.
10. Questions diverses.

1. Choix du bureau de la séance et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 2021.

Le nouveau conseil d'administration de la FRC IDF est présenté avec :

FDC	Nom	Fonction
FDC 77	Benoît CHEVRON	Président
FICIF	Philippe WAGUET	Vice-président
FICIF	Bruno BOUTTIER	Trésorier
FDC 77	Gérard FOURMENT	Secrétaire
FICIF	Charles-Hubert de BELLAIGUE	Administrateur
FDC 77	Nicolas ROCH	Administrateur
FICIF	Yves LABORDE	Administrateur
FDC 77	Gérard BILLARD	Administrateur
FICIF	Christian LECAT	Administrateur <i>invité</i>
FDC 77	Sophie POISSON	Administratrice <i>invitée</i>

Lors du dernier conseil d'administration, a été élu pour représenter la FRC IDF :

=> **Philippe WAGUET** comme représentant de la FRC IDF à la FNC avec pour suppléant Benoît CHEVRON.

=> **Philippe WAGUET** comme membre du CA de l'UNFDC (Union Nationale des Fédérations Départementales des Chasseurs) avec pour suppléant Benoît CHEVRON.

=> **Philippe WAGUET** comme représentant de la FRC IDF au SNCF (Syndicat National des Chasseurs de France) avec pour suppléant Benoît CHEVRON.

Il est proposé d'avoir un bureau de séance similaire à celui du bureau de la FRC avec :

FDC	Nom	Fonction
FDC 77	Benoît CHEVRON	Président
FICIF	Philippe WAGUET	Vice-président
FICIF	Bruno BOUTTIER	Trésorier
FDC 77	Gérard FOURMENT	Secrétaire

→ **Vote à l'unanimité du bureau de séance.**

→ **Vote à l'unanimité du procès-verbal de l'assemblée générale de la FRC IDF du 26 mai 2021.**

2. Rapport de gestion du Président sur la situation et la gestion de la FRC.

Benoît CHEVRON souligne que la FRC monte en puissance notamment avec la mise en place de nombreux projets notamment ceux de l'écocontribution mais aussi par des projets subventionnés par la région ou les départements. Ces projets permettent de valoriser le travail des fédérations. En effet, des institutions telles que la DRIAFF ou la chambre d'agriculture reconnaissent le travail effectué et souhaitent désormais collaborer avec nos fédérations.

Arnaud STEIL présente l'évolution des projets au cours de cette année avec :

- **Projet CIFF : Culture Intérêt Faunistique et Floristique**

Objectif = Contractualiser **300ha de CIFF** sur les zones pauvres en corridors écologiques afin de relier plus facilement différents réservoirs de biodiversité.

=> **Année 1 (2021) : 300 ha de CIFF ont été réalisés** (180ha par la FDC77 et 120ha par la FICIF qui ont été réalisés en 2022 mais « glissés » sur l'année 2021 au vu de la situation COVID).

=> **Année 2 (2022) : 300 ha de CIFF ont été réalisés** (170 par la FDC77 et 130 pour la FICIF). Les 40 ha effectués en plus par la FDC77 sont repositionnés sur un autre projet pour la FICIF. L'objectif étant d'avoir un équilibre des subventions perçues par les 2 structures FDC77/FICIF.

Perspectives (2023) = Accepté pour une 3^{ème} année (jusqu'en juin 2023) avec un objectif à 350 ha de CIFF. Les projets Ecocontribution sont des projets prévus sur 1 à 3 ans. Ainsi il ne sera pas possible de resoumettre le projet pour une 4^{ème} année. Arnaud STEIL souligne que les subventions écocontribution ne sont pas une fin en soi mais doivent permettre de faire levier sur d'autres fonds (européen, national, régional, départemental etc..). Ainsi, l'objectif est de pérenniser nos projets en soumettant, ici pour le projet CIFF, un **projet FEADER** (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) sur les MAEC.

- **Education à la nature :**

Le programme d'éducation à la nature permet de sensibiliser les élèves et le grand public d'Ile-de-France aux enjeux de la biodiversité. **Objectif** = avoir réalisé une intervention pour **260 classes** d'ici le 30/06/2022.

D'ici le 30/06/2022, une animation aura été réalisée dans **582 classes**. Arnaud STEIL souligne le travail et l'investissement de Manon et Maelyne dans ce projet ainsi que l'apport des deux VSC (Volontaire Service Civique). Il souligne également que ce chiffre important pose souci pour le renouvellement du dossier et qu'il sera primordial de bien mentionner qu'une partie des interventions a été réalisée par les techniciens des 2 structures pour répondre à la demande. Il sera justifié 290 classes réalisées par les deux animatrices et les 2 VSC et le reste par les techniciens.

L'objectif de 2022-2023 est porté à **400 animations** en classe ce qui nécessitera le recrutement d'une personne supplémentaire (CDD de 10 mois) tout comme le maintien des 2 VSC.

Ce projet inclut également 2 Locations avec Option d'Achat (LOA) pour chaque fédération (FICIF et FDC77) avec un loyer de 800 euros/mois pour un véhicule Duster avec un achat possible au bout de 3 ans.

Il est important de poursuivre ce projet qui a pu toucher de nombreux élèves ainsi que leur famille. Il permet une bonne communication autour de nos actions. L'objectif à la suite de l'année 3 sera est de redéposer un projet similaire en modifiant les thématiques proposées notamment en s'adossant aux programmes nationaux (hirondelles et abeilles).

- Drone avec caméra thermique :

Objectif = Etudier l'efficacité et l'utilité de l'imagerie aérienne thermique pour limiter la mortalité de la faune sauvage lors du fauchage.

Cette première année a permis de former 4 télé-pilotes et d'acheter 4 drones. Les premiers vols ont été réalisés en mai 2022 et ont ainsi permis le **16 mai 2022 de pouvoir sauver les premiers faons.**

Cependant, l'OFB ajourne le projet en année 2 avec pour raisons évoquées :

- ⇒ Un manque de partenariats avec les acteurs locaux (associations naturalistes réalisant également des vols sous projet OFB),
- ⇒ Un programme de l'année pas assez avancé pour pouvoir prétendre à un renouvellement pour la seconde année,

Il est à noter que l'OFB est de plus en plus pointilleux sur les projets déposés. En effet, sur les 5 projets déposés cette année, tous (à l'exception de 1 projet) ont obtenu une bonne note de la part de la FNC mais 4 d'entre eux ont été retoqués par l'OFB (3 ont ensuite été acceptés). Ces projets soumis par l'OFB sont transmis à leur antenne régionale. Ainsi, nous allons désormais nous **concerter systématique en amont avec l'antenne régionale de l'OFB** pour éviter ces ajournements.

Cet ajournement en vague 4 fait perdre 60 000 € sur une enveloppe de 494 000 €. Le Directeur propose que dorénavant tous nos **projets écocontribution soient systématiquement soumis en vague 1, 2 ou 3** pour pouvoir resoumettre en vague 4 en cas d'ajournement.

Il est souligné que l'impact est limité car nous avons réussi à former 4 télé-pilotes sur ce projet (le cout d'une formation est de 6 à 7 000 €) et également pu acquérir 4 drones. De plus, la FDC77 a obtenu une subvention régionale de 10 000 € et la FICIF a fait une demande de subvention à la Région pour 42 821 €.

Questions :

- Quel est le montant des subventions écocontribution ?
L'enveloppe au niveau national s'élève à 15 millions d'euros. En 2021-2022, la FRC IDF a obtenu une enveloppe de 494 000 euros. Cette subvention dépend du nombre de permis validés.
- Combien de drones faudrait-il pour parcourir l'ensemble de la région ?

Les drones survolent les lieux de fauchage pour la méthanisation, les luzernes et les foins qui se déroule sur une courte période (entre 2 et 3 semaines). Dans la région, il y a environ 30 méthaniseurs en activité ce qui représente ~15 000 ha d'ensilage. Notre vitesse de prospection avec les drones est de 10 ha/heures soit potentiellement 1 500 heures de vol uniquement pour les parcelles de méthanisation.

- Est-ce que les particuliers peuvent nous faire appel pour des vols ?
Oui sous forme de prestation de services en notant qu'il faut faire attention à ne pas détourner l'usage des drones.
- Quel est le seuil de détection ?
Nous arrivons à un bon seuil de détection avec la possibilité de détecter des faisans dans des maïs de 2.5m de haut.
- o **Sem'obord**

Objectif = L'aménagement des bords de chemin pour créer un réseau de continuité écologique assurant la production de ressources nécessaires au développement et au maintien de la biodiversité en milieu agricole.

Arnaud STEIL explique que la mule pour la FICIF a pris du retard et devrait arriver en juin 2022. Le Sem'obord est arrivé mais il manque encore 3 disques. Les aménagements de la FICIF vont passer par une prestation de service avec la FDC77.

- o **Sentier pédagogique de Mittainville**

Objectif = Création d'un sentier pédagogique sur la commune de Mittainville pour sensibiliser les écoles et le grand public à la biodiversité de cette ZNIEFF.

=> **Projet accepté le 18/05/22 avec un début des aménagements prévu en juillet/août.** Ce budget vient contrebalancer les 40 ha de CIFI supplémentaires de l'année 2 souhaités par la FDC77 et la FICIF.

Philippe WAGUET souligne que ce projet est un bon moyen de communication et de valorisation du site de Mittainville.

Pour résumer les subventions écocontribution, la FRC IDC est passée en 2019-2020 d'une utilisation à hauteur de 67 % des 520 000 € alloués, puis en 2020-2021 à 94% et cette année en 2021-2022 à 87%. La perte des 13% cette année est dû à l'ajournement du projet Drones mais Arnaud STEIL explique que cet argent sera réutilisé par la FNC pour la mise en œuvre de projets nationaux.

Benoît CHEVRON souligne le travail conséquent d'Arnaud STEIL et des équipes dans la mise en œuvre des projets ainsi que leur capacité d'adaptation au vu des changements réguliers des règles s'appliquant aux projets.

Les projets pour l'année 2022 -2023 bénéficieront d'une enveloppe écocontribution de 494 524,00 € avec comme dossiers prévus :

- ⇒ Education à la Nature (année 3)
- ⇒ Aménagement d'un site sur Nesles-la-vallée (FICIF)
- ⇒ Aménagement d'un site dans le 77 :
- ⇒ Projet promotion Vigifaune
- ⇒ Projet « Abeille » : C'est un projet qui peut évoluer. Le monitoring des abeilles prévu dans ce projet serait un lien avec nos projets CIFF et Sem'obord afin d'évaluer les effets des aménagements sur les pollinisateurs en milieu agricole.

Lors de la rédaction et la soumission de nos projets, il est nécessaire d'adapter nos demandes en fonction de nos capacités de mise en œuvre. Nos techniciens n'ont pas été formés à gérer ces dossiers qui viennent en surplus de leurs activités précédentes.

L'ensemble des activités se déroule en même temps (drones, Sem'obord) et des choix sur les orientations à venir seront à faire. Il est important de ne pas soumettre des projets que l'on ne puisse pas mettre en œuvre. Il en va de notre crédibilité.

- Projet de la FNC : Atlas de la Biodiversité

Objectif = Création d'un atlas de la biodiversité à Saint-Ouen-en-Brie (77720) et Les Bréviaires (78610). => Projet en cours de rédaction par la FNC pour 1 an en 2023.

Il y a nécessité d'obtenir une attestation de la mairie car l'OFB a, pour le moment, refusé le projet. C'est un dossier compliqué car la FNC ne semblent pas prioritaire sur ce dossier OFB.

- Plan de relance Plantons des Haies

Objectif = Aménagement de 100 km de haies en région IDF sur surface agricole

Arnaud STEIL rappelle que 100 km de plantations ont été obtenus sur les 200 km possibles. Les 100 km sont repartis en 55 dossiers équitablement distribués entre la FICIF et la FDC77. Il y a actuellement 20 dossiers en cours pour la FICIF et 42 (27 sont éligibles) pour la FDC77. Les plantations sont prévues cette l'automne.

Montant du projet : 82 500 € (pour la partie animation => gestion des dossiers). C'est un dossier lourd à mettre en place mais qui permet d'obtenir 1 500 euros par dossier. Nous allons dépasser l'objectif des 100 km de haies (qui sont en mètre linéaire avec des implantations réalisées sur 2 lignes de haies). Benoit CHEVRON informe que la DRIAFF a rabaissé le budget et qu'il est possible de n'avoir du financement que pour les dossiers initiés. **Ce projet va générer pour 1,5 M d'euros de plantations de haies.**

Question : Qui contrôle les implantations ?

La DRIAFF via la DDT.

○ **Subventions Région – Venaison**

Objectif = Création d'une filière de valorisation de la venaison en Île-de-France

Ce projet, initié en 2019 et porté par les deux entreprises des FDC (FICIFservices et Territoires77) a permis aux fédérations de se doter de chambres froides afin d'initier la valorisation de la venaison d'Île de France. Ces dernières sont en phase pilote et permettent de réceptionner le grand gibier de certains territoires identifiés pour ensuite être transformé par notre partenaire (Picardie Venaison) sous forme de terrines et de morceaux nobles. Ces produits sont proposés et vendus au grand public sous sa marque Gibier d'Île-de-France, créée en 2021. Le modèle de la filière est affiché dans la présentation et aboutit à l'heure actuelle à 8 002 terrines fabriquées (l'objectif des 10 000 sera atteint en septembre) et 1 000 kg de morceaux nobles mis sous vide et congelés

Le budget pour FICIFservices était de 41 248,20 € dont 16 499,21 € subventionnés par la région et pour Territoires77 de 77 421,00 € HT dont 30 968,40 € HT subventionnés par la région.

Nous avons obtenu en mai 2022, l'autorisation orale de la DDPP pour commercialiser la venaison surgelée sous vide traitée dans l'atelier agréé de Picardie Venaison. Il y a une nécessité d'avoir des enregistreurs de température pour chaque chambre froide.

Des nouvelles étiquettes ont été réalisées avec le logo de la FRC pour harmoniser la distribution des terrines à l'échelle régionale (FDC77 et FICIF). Des étiquettes personnalisées ont également été produites pour l'OFB qui a commandé 2000 terrines. Notons également un intérêt des AEV, du CD91 et du CD78 pour des terrines munies d'étiquettes personnalisées.

Question : Est-ce qu'il y a un partenariat avec l'ONF ?

Pas encore car le projet est au stade pilote.

○ **Soutien au projet innovant : Lancement du FoodTruck de Franck ASSIMON**

Le montant du projet total est de 60 050 € avec une **subvention de la FRC IDF à hauteur de 10 000 €** avec obligation d'apposer les logos des fédérations et de la marque Gibier d'Île de France.

Le lancement officiel se déroulera au **Game Fair le vendredi 17 juin 2022 à 11h00** avec la présence des média, partenaires et institutions.

○ **Projet à venir : Soutien à la filière venaison**

➤ Création d'un ou deux ateliers pour la transformation de la venaison.

La 1^{ère} réunion aura lieu le 1^{er} juin avec les porteurs de projet, la société NEMROD et les 2 fédérations.

|
|

○ **Subventions Région – Dossier Région Poule faisane**

La subvention du Conseil Régional de ce projet datant de 2019 vient d'être perçue fin avril 2022. Une différence d'environ 2 000 € des subventions normalement allouées est observée. La question a été posée à la région mais nous n'avons pas encore de réponse.

○ **Cocagne**

Nous sommes actionnaires de Cocagne ce qui a notamment permis la gratuité d'inscription pour les nouveaux chasseurs et une offre pour nos adhérents à -50% sur l'abonnement. Le bilan de la FICIF et de la FDC 77 sur Cocagne est affiché sur la présentation

La sortie de la FRC de Cocagne était prévue au bout de 2 ans. Une année supplémentaire a été effectuée avec désormais un **remboursement des parts Cocagne de la FRC à hauteur de 53 496 €** (en cours). Des parts fondateurs sont conservées à hauteur de 1 000 € afin de rester dans le CA et suivre l'évolution du projet.

○ **Informations diverses**

Plusieurs articles dédiés à la chasse en Île-de-France sont parus dans la revue « Connaissance de la chasse » des mois de mars et avril 2022. Un tiré à part de 6000 exemplaires a été réalisé pour un budget de 3000 euros avec 2000 euros financés par notre assureur RC Chasse BENARD SEVESTRE et 500 euros par les deux filiales commerciales de nos deux fédérations.

- ⇒ 3500 exemplaires pour les présidents de territoire (de la FICIF et de la FDC77)
- ⇒ 2500 exemplaires pour les maires, présidents des conseils départementaux et régionaux, députés et sénateurs de la région Île-de-France.

3. Approbation des motions autorisant le Président à acheter ou vendre des biens immobiliers et à ester en justice.

→ **Vote à l'unanimité des motions**

4. Rapport financier du trésorier.

⇒ Philippe WAGUET présente les charges et les produits 2020-2021.

Les charges sont principalement réparties sur :

- Le cout du personnel avec : 2 animatrices Nature, 1 chargé de missions et des jours de mise à disposition du personnel FICIF
- La mise en œuvre des projets écocontribution : CIFF, déplacements, matériel, etc.

Il est également noter la désignation d'un commissaire aux comptes dû à l'augmentation du budget de la FRC. **Le détail des produits et des charges du budget 2020-2021 est affiché dans la présentation.**

La différence entre charges et produits est de + 1 561.48 €. Philippe WAGUET indique qu'il faut être vigilant car la FRC IDF fonctionne grâce à des subventions qui ont un côté aléatoire à prendre en compte.

5. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes clos au 30/06/2021.

Arnaud STEIL lit les points I et IV du rapport du commissaire au compte. Ce rapport est remis en intégralité aux élus en version papier.

6. Approbation des comptes de l'exercice clos 2020/2021 et quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

→ Approbation à l'unanimité des comptes de l'exercice clos 2020/2021

→ Quitus à l'unanimité au Conseil d'Administration pour sa gestion.

7. Approbation du montant de la cotisation obligatoire due par la FICIF et la FDC77.

Il est proposé un montant de cotisation de 1000 € par fédération (FICIF et FDC77)

→ Approbation à l'unanimité du montant de la cotisation obligatoire due par la FICIF et la FDC77.

8. Approbation du budget prévisionnel 2022/2023.

Bruno BOUTTIER présente le budget prévisionnel de 2022-2023. **Le détail des produits et des charges du budget prévisionnel 2022-2023 est affiché dans la présentation** avec quelques points détaillés ci-dessous.

- **240 000 €** : montant prévisionnel qui sera reversé à la FDC77 concernant les projets Ecocontribution acceptés. Ce montant correspond au temps de travail du personnel fédéral pour la mise en œuvre de ces projets et du versement fait aux agriculteurs dans le cadre des CIFI3.
- **320 000 €** : montant prévisionnel qui sera reversé à la FICIF concernant les projets Ecocontribution auquel s'ajoute le coût de l'aménagement du sentier d'éducation à la nature de Mittainville.
- **82 500 €** : montant reversé à la FDC77 et la FICIF dans le cadre de la subvention Plan de relance en fonction du nombre de contrats signés par fédération.
- **600 €** : cotisation FNC – SNCF qui est calculée au prorata du nombre de salariés de la FRC

- **29 000 €** pour la mise à disposition du directeur, prévu dans une convention entre la FICIF et la FRC. L'augmentation de ce budget par rapport aux années précédentes est dû à la prise en compte du salaire brut tel que prévu dans la convention de mise à disposition.
- **15 000 €** pour le laboratoire régional de la faune sauvage. Cette subvention était initialement versée séparément par la FICIF et la FDC77. Elle est désormais réglée par la FRC pour le même montant.

Philippe WAGUET fait remarquer l'équilibre précaire du laboratoire et insiste sur la nécessité d'assurer sa pérennité afin de pouvoir disposer d'un laboratoire à proximité. Des courriers vont être envoyés aux quatre présidents des conseils départementaux afin que ces derniers versent la subvention départementale de 12 000 € comme le 93 et 91.

→ **Approbation à l'unanimité du budget prévisionnel 2022/2023**

9. Modification et approbation du règlement intérieur.

Benoit CHEVRON explique que la FRC est administrée par le président ainsi que 1 à 3 administrateurs de chaque fédération qui la composent.

Cependant au vu :

- de la montée en puissance de FRC (qui est passée en 3 ans de 150 000 euros à 1 000 000 euros de budget),
- de la pluralité des dossiers (écocontribution, plan de relance, venaison),
- et pour une meilleure représentativité des territoires,

Il est proposé d'augmenter le nombre d'administrateur de la FRC de 8 à 10. Il n'est toutefois pas possible d'effectuer un changement des statuts, fixés par arrêté ministériel ; néanmoins il est possible de changer le règlement intérieur de la FRC comme suit :

Proposition d'ajout à l'article 1 du règlement intérieur « Fonctionnement du conseil d'administration », (approuvé en juillet 2020) :

« Le CA de la FRC IDF se dote en complément de la composition prévue à l'art. 4 « Conseil d'administration » - alinéa 15 des statuts, d'un administrateur supplémentaire invité (sans droit de vote) pour chacune des fédérations composant la FRC IDF »

Benoît CHEVRON ajoute que même si statutairement les invités non pas de droit de vote, l'ensemble des administrateurs reste sur un pied d'égalité avec le même droit de parole.

→ **Vote à l'unanimité de proposition d'ajout à l'article 1**

6. Questions diverses

- **Dates de CA à retenir pour les membres du bureau :**
 - Mardi 06/09/22 à 10 à 12h réunion + déjeuner à Bréau

- Mardi 22/11/22 à 12h déjeuner + réunion à Boulogne-Billancourt
 - Mardi 24/01/23 à 10 à 12h réunion + déjeuner à Bréau
 - Mardi 07/03/23 à 12h déjeuner + réunion à Boulogne-Billancourt
- **Date à retenir pour tous les élus FDC77 + FICIF :**
 - Assemblée Générale le 23/05/2023 à 10h00 à Bréau

L'ordre du jour étant épuisé, Benoit CHEVRON tient à remercier une nouvelle fois l'ensemble des élus venus nombreux à cette AG et lève la séance à 12h15.

Le président



Benoit Chevron

Le secrétaire



Gérard FOURMENT